

ONCOLOGUE MEDICAL

Service :

Nom et Prénom :

MISSION(S)

Le Dr _____, eu égard à sa qualification, exercera son art auprès des patients externes ou hospitalisés relevant de l'oncologie médicale, et lors des astreintes et dans le cadre de la continuité des soins auprès de tous les patients hospitalisés

PRESENTATION DU POSTE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

◊ *Horaires* : forfait jours

◊ *Responsable hiérarchique* : Directeur Médical

RESPONSABILITE(S) PARTICULIERE(S)

-

ACTIVITES DE SOINS

- Participation à la prise en charge en oncologie médicale
 - Consultations (nouveaux patients, suivi des patients)
 - Suivi des patients hospitalisés
 - Prescription des chimiothérapies
 - Participation active à la prise en charge transversale en lien avec les équipes de soins de support
 - Accompagnement du patient dans le cadre du lien ville-hôpital
 - Participation aux RCP
 - Participation à la continuité des soins (remplacements – astreintes WE et N)
 - Participation à la démarche qualité et aux EPP

ACTIVITES DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT

- Participation active à la recherche
 - Inclusion de patients dans les essais
 - Participation au BOS
 - Recherche et développement d'essais à développer en interne ou dans le cadre de groupes coopérateurs, industriels, sociétés savantes ou tout autre organisme
 - Participation à l'enseignement externe et interne

- Participation à la rédaction d'articles
- Participation à l'enseignement
 - Interne (auprès des équipes soignantes)
 - Externe

ACTIVITES INSTITUTIONNELLES

- Participation au pilotage de l'oncologie médicale
 - Participation au bon fonctionnement des unités fonctionnelles
 - Coordination avec les autres oncologues médicaux en respectant les objectifs communs
 - Contribution à la rédaction des projets médicaux
 - Participation à la mise en œuvre du Projet d'Etablissement Médical
 - Participation au développement au sein de l'Institut des nouveaux projets oncologiques
 - Participation au dialogue de gestion sur les indicateurs de l'oncologie médicale
- Participation active au management transversal
 - Travail en relation étroite avec les autres médecins de l'Institut, en particulier les médecins d'hospitalisation et les oncologues radiothérapeutes
 - Participation aux instances et aux groupes de travail
 - Implication dans la démarche de certification et d'auto-évaluation
 - Participation aux démarches EPP

RELATIONS / INFORMATION / COMMUNICATION

- Participation active à la vie des sociétés savantes dans son domaine d'activité
- Animation et entretien de son réseau de correspondants

Extrait du contrat de travail

Article 8 – MISSION

Le Dr _____, eu égard à sa qualification, exercera son art auprès des patients, externes ou hospitalisés, relevant de l'oncologie médicale et lors des astreintes et dans le cadre de la continuité des soins auprès de tous les patients hospitalisés.

Il consacrera la totalité de son activité professionnelle à l'Etablissement, sous réserve des dispositions de l'article 11 ci-après, et s'interdit de posséder un cabinet médical, une officine ou un laboratoire privé, ou d'avoir une activité médicale en dehors du service sauf accord contraire de l'Institut.

Il ne peut pas être intéressé dans la gestion d'un établissement médical à but lucratif.

Le Dr _____ s'engage :

- a) à consacrer à l'ensemble des tâches qui lui sont confiées le temps nécessaire à leur bonne exécution, la notion de responsabilité permanente incombant à un cadre médical
- b) à participer, dans le cadre des services d'hospitalisation aux astreintes de nuit, de jour et de nuit les samedis, dimanches et jours fériés ainsi qu'à la suppléance de ses confrères de même spécialité pendant leur absence selon l'organisation spécifique des services, et ce dans les conditions définies à l'article V b) de l'accord d'entreprise du 1^{er} juin 2007.
- c) à répondre à d'éventuels besoins exceptionnels.
- d) à participer à l'enseignement ou à la formation du personnel médical ou paramédical qui peuvent être organisés au sein de l'Etablissement
- e) à participer aux activités de recherche clinique organisées au sein de l'Institut
- f) à adhérer à la démarche Qualité, au projet d'établissement, CPOM et projet institutionnel

